



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Communiqué de presse

Un traitement identique de la route et du rail – ACS donne sans réserve son soutien à l'initiative « Pour un financement équitable des transports »

Berne, 6 avril 2016. – La discussion de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) n'a pas connu un déroulement satisfaisant aux yeux de l'Automobile Club Suisse (ACS), notamment en ce qui concerne le secteur du financement. La majorité de la commission souhaite en effet augmenter encore une fois le prix de l'essence et grever de la sorte une fois de plus de manière disproportionnée les automobilistes. C'est pour l'ACS une raison suffisante pour continuer à donner de toutes ses forces son soutien à l'initiative « Pour un financement équitable des transports » qui fera l'objet d'une votation populaire le 5 juin 2016.

Sur la base de la discussion de la CTT-N, l'ACS approuve certes expressément que l'on introduise dans la Constitution fédérale également pour la route un article définissant le but, analogue à celui pour le rail. Cela obligera la Confédération et les cantons à assurer la mise en place d'une infrastructure routière suffisante et adaptée aux besoins. Il est par ailleurs réjouissant que la Commission du Conseil national prévoie nouvellement d'affecter 60 pour cent des recettes en provenance de l'impôt sur les huiles minérales à la caisse routière au lieu des 50 pour cent actuellement.

En dépit de cette constatation, il est prévu de continuer à affecter 40 pour cent des recettes annuelles en provenance de l'impôt sur les huiles minérales à la caisse fédérale générale pour financer d'autres tâches. C'est pour l'ACS une raison suffisante pour se prononcer systématiquement contre toute augmentation du prix de l'essence. Il est en effet intolérable que l'on s'apprête à demander une fois de plus aux automobilistes de bourse délier, l'ACS s'oppose par conséquent résolument et catégoriquement à une augmentation de 4 centimes par litre de carburant telle que la propose la CTT-N.

L'initiative « Pour un financement équitable des transports » propose la solution financièrement la meilleure et la plus correcte. Cette initiative populaire appelée aussi « initiative Vache à lait » demande en effet que les redevances routières soient obligatoirement affectées à l'infrastructure routière. Les CHF 1.5 mrd gagnés de la sorte permettront non seulement d'éliminer les goulets d'étranglement et embouteillages sur le réseau routier, mais aussi de prendre les mesures qui s'imposent pour augmenter la sécurité de tous les usagers de la route.



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Conclusion:

Les fonds complémentaires vont en définitive profiter dans une même mesure à tous les usagers de la route, du piéton en passant par le cycliste jusqu'à l'automobiliste. On respectera de la sorte aussi enfin le principe très cher à l'ACS de l'égalité de traitement de la route et du rail. En vue de la prochaine votation populaire du 5 juin 2016, nous nous engageons donc sans réserve en faveur d'un OUI!

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter:

Christophe Hurni, Président de la section ACS de Neuchâtel
Tél. 079 240 62 51

E-Mail: info@sports-promotion.ch

Pour les informations en langue alémanique, prière de contacter:

Mathias Ammann, président central Automobile Club de Suisse (ACS)
Tél: 079 300 54 45

E-Mail: mathias.ammann@acs.ch



L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but de regrouper les automobilistes pour sauvegarder leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport et dans tous les autres domaines en rapport avec la cause de l'automobilisme, des consommateurs et de la protection de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application et s'engage pour la sécurité routière.